

Qu'indique le label de qualité Allergie pour les produits alimentaires?

Le label de qualité Allergie est une norme de certification pour les produits qui conviennent aux personnes souffrant d'allergies et d'intolérances.



Le label de qualité Allergie est synonyme de normes strictes et de contrôles annuels.

Il garantit que les produits répondent toujours aux exigences de Service Allergie Suisse.

Service Allergie Suisse contrôle ce que le produit ne contient pas, selon des critères clairs et mesurables.

Le label de qualité Allergie donne aux personnes concernées la confiance que les produits qu'elles achètent ne présentent aucun danger pour elles.



Qu'indique le label de qualité Allergie pour les produits alimentaires?

Le label de qualité Allergie est une norme de certification pour les produits qui sont adaptés aux personnes ayant la peau à **tendance allergique ou sensible**.

Un produit cosmétique portant le label de qualité Allergie et déclaré «sans parfum» ou «sans fragrance» ne contient aucune fragrance, qu'elle soit naturelle ou synthétique. Aucun **extrait de plante** n'est utilisé pour parfumer le produit.



Les étiquettes pour les produits cosmétiques portant le label de qualité Allergie sont: «ne contient aucun des 81 composés allergènes», «adapté pour peaux sensibles», «sans parfum/sans fragrances» ou «sans colorants».

Seuls les produits qui répondent à nos exigences strictes reçoivent le label de qualité Allergie. Le respect de la norme est vérifié chaque année par un organisme d'audit indépendant.



Qu'indique le label de qualité pour les appareils ménagers?

Le label de qualité Allergie est une norme de certification pour les produits adaptés aux personnes souffrant d'allergies telles que celles **au pollen, aux acariens, aux moisissures ou aux animaux**. Les allergies pour lesquelles le produit est adapté sont indiquées sur l'emballage.



Systèmes de filtrage: un système de filtrage doit atteindre une efficacité d'au moins 50 % pour les particules de 0,3–1,0 µm pendant toute la durée de service.



Systèmes d'aspiration: la puissance d'aspiration doit constamment tenir au moins 80 % des particules allergènes à l'écart de la personne allergique.

Systèmes de lavage: un système de lavage doit atteindre une efficacité d'au moins 60 % pour les particules de 0,4 µm pendant un cycle de lavage.

